

#### Circulaire 7950

#### du 03/02/2021

Opérations statutaires : Changements d'affectation des membres des personnels de l'enseignement de Promotion sociale de Wallonie Bruxelles Enseignement

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 03/02/2021 au 20/02/2021
Documents à renvoyer	oui, pour le 20/02/2021
Information succincte	Changements d'affectation promotion sociale WBE
Mots-clés	Changements d'affectation ; promotion sociale ; WBE ; fonctions
	recrutement; fonctions sélection

#### Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur

#### Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)

Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS

Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone

Les organisations syndicales

#### Signataire(s)

WBE - Mme Colette DUPONT, Directrice générale a.i. de la DGPEoFWB

#### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Marie Bernaerts	Direction générale des personnels de	02/213 23 66
	l'enseignement WBE - Direction de la	promotionsocialewbe@cfwb.be
	Carrière	



# Opérations statutaires Membres des personnels de l'enseignement de Promotion sociale de Wallonie Bruxelles Enseignement

Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone de l'enseignement de Promotion sociale :

- Fonctions de recrutement (Article. 48 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969)<sup>1</sup>
- Fonctions de sélection (Article. 80 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Arrêté royal du 22mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement, gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, la circulaire relative aux demandes de changement d'affectation dans l'enseignement de promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Elle contient :

- Les instructions et formulaire pour introduire les candidatures.

#### Que devez-vous faire?

En assurer une large publicité auprès des membres de votre personnel. Cette circulaire est également disponible sur les sites :

- www.enseignement.be/circulaires
- www.w-b-e.be

#### Qui est concerné par cette circulaire?

Cette circulaire est à destination des:

- membres du personnel de l'enseignement de promotion sociale WBE.
- nommés à titre définitif dans une fonction de recrutement ou de sélection.
- au sein d'un établissement de l'enseignement de promotion sociale organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

#### Pour quoi?

Tout en gardant la fonction pour laquelle le membre du personnel est nommé:

- il souhaite **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement de promotion sociale organisé par Wallonie Bruxelles Enseignement (changement d'affectation).

#### Types de changements d'affectation?

- un changement d'affectation définitif dans un emploi vacant

#### Comment introduire une demande? :

- Pour le **20 février 2021** au plus tard
- Via le formulaire joint à la présente circulaire

#### Vous souhaitez plus d'informations?

Contactez-nous au 02/413.23.66 ou promotionsocialewbe@cfwb.be

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale a.i.

Colette DUPONT

## Table des matières

1.	Le changement d'affectation	. 4
2.	Comment introduire votre demande	. 5
3.	Traitement des demandes	. 5
-		
4.	Annexes	. Е



### 1. Le changement d'affectation

Le changement d'affectation vous concerne si:

- Vous souhaitez changer d'établissement au sein de l'enseignement de promotion sociale organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.
- Vous êtes membre du personnel nommé à titre définitif dans un établissement de l'enseignement de promotion sociale organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.
- Vous êtes titulaire d'une fonction de recrutement<sup>2</sup> ou de sélection<sup>3</sup>.

Dès lors, vous pouvez demander un changement d'affectation dans la fonction dans laquelle vous êtes nommé au sein d'un autre établissement de la zone ou dans une autre zone.

Le changement d'affectation s'opère dans un emploi vacant.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Article 48 de l'Arrêté royal du 22mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement, gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Article 80 de l'Arrêté royal du 22mars 1969 fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement, gardien, primaire, spécial, moyen, technique, de promotion sociale et artistique de l'Etat, des internats dépendant de ces établissements et des membres du personnel du service d'inspection chargé de la surveillance de ces établissements

#### 2. Comment introduire votre demande

- ✓ Complétez le formulaire de **demande de changement d'affectation** en veillant à indiquer clairement vos établissements et zones de préférence (annexe 2).
- ✓ La liste des établissements pour lesquels vous pouvez solliciter un changement d'affectation figure en annexe 3.
- ✓ Envoyez le formulaire de demande complété, signé et scanné sous format pdf par courriel pour le **20 février 2021** *au plus tard* à l'adresse : <u>promotionsocialewbe@cfwb.be</u>

NB : Si vous le souhaitez ou n'avez pas la possibilité de scanner votre formulaire, vous pouvez nous le faire parvenir par courrier postal à l'adresse suivante :

Wallonie Bruxelles Enseignement Direction générale des Personnels Direction de la Carrière - Bureau 2G37 PS 2021 – Changement d'affectation Boulevard du jardin botanique, 20-22 1000 BRUXELLES

✓ Transmettez une copie de la demande au président/à la présidente de la Commission zonale compétente (Noms et adresses en annexe 4).

<u>Remarque</u>: votre demande doit être accompagnée de documents justificatifs relatifs aux circonstances exceptionnelles invoquées.

#### 3. Traitement des demandes

Votre demande sera soumise pour avis à la Commission zonale concernée ou à la Commission interzonale compétente. Ensuite, le Conseil WBE rendra sa décision et vous en informera.

Les changements d'affectation produisent leurs effets à dater du **1**<sup>er</sup> **septembre** suivant la décision d'octroi.

#### Annexe 1- CHANGEMENT D'AFFECTATION - FEVRIER 2021

# ARTICLE 48 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT ARTICLE 80 : FONCTIONS DE SELECTION

#### DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION

NOM, Prénom :
Matricule :
Adresse : rue:
Localité : Code postal
Tel: Gsm:
Adresse courriel :
Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):
Établissement dans lequel vous êtes affecté(e) :
Zone où se situe cet établissement :
Nombre de périodes de nomination :
Établissement(s) où vous souhaitez être affecté.e :

Préférence	Etablissements	Zone de l'établissement
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
Nombre minimum de périodes	sounaite :	
☐ Fonction de recrutement	□ Zonal	
☐ Fonction de recrutement☐ Fonction de sélection☐	□ Zonal □ Interzonal	
		Cadre réservé à l'administration
☐ Fonction de sélection		Cadre réservé à l'administration
☐ Fonction de sélection	□ Interzonal	Cadre réservé à l'administration
□ Fonction de sélection □ Fonction de promotion	□ Interzonal	Cadre réservé à l'administration
□ Fonction de sélection □ Fonction de promotion	□ Interzonal	Cadre réservé à l'administration
□ Fonction de sélection □ Fonction de promotion	□ Interzonal	Cadre réservé à l'administration

#### **ZONE 1 – Bruxelles**

1 Ecole de Maréchalerie - ANDERLECHT

Rue Léon Delacroix 28

1070 ANDERLECHT

2 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

#### **EVERE - LAEKEN**

Av Constant Permeke, 4

1140 EVERE

3 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - WOLUWE-ST-PIERRE

Avenue Orban, 73

1150 WOLUWE-ST-PIERRE

4 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

#### **UCCLE-ANDERLECHT-BRUXELLES**

Rue Gatti de Gamond, 95

1180 UCCLE

#### **ZONE** 2 – Brabant Wallon

5 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - BRAINE-L'ALLEUD

Avenue Menden, 21

1420 BRAINE-L'ALLEUD

6 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - RIXENSART - COURT-ST-ETIENNE

Avenue Paul Henricot, 1

1490 COURT-SAINT-ETIENNE

**ZONE** 3 – Huy Waremme

7 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – WAREMME - SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE, OUFFET

Rue Gustave Renier, 1

4300 WAREMME

ZONE 4 - Liège

8 Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - CHENEE

Rue Charles Deliège, 9

4623 FLERON

9 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - BLEGNY

Espace Simone Veil, 7

4670 BLEGNY

11 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

#### **GRACE-HOLLOGNE**

Rue Champ Pillé, 54-56

4460 GRACE-HOLLOGNE

#### **ZONE** 5 - Verviers

12 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - VERVIERS, PLOMBIERES, LIMBOURG, PEPINSTER

Avenue Jardin Ecole, 87 4820 DISON

#### ZONE 6 - Namur

13 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

#### NAMUR (CEFOR)

Boulevard Cauchy, 9 - 10

5000 NAMUR

14 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – NAMUR (CADETS)

Place de l'Ecole des Cadets, 6

5000 NAMUR

15 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - DINANT

Chemin d'Herbuchenne, 1

5500 DINANT

#### **ZONE** 7 - Luxembourg

16 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

#### **ARLON, MUSSON**

Chemin de Weyler, 2

6700 ARLON

17 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - LIBRAMONT, BERTRIX

Avenue Herbofin, 39

6800 LIBRAMONT

18 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MARCHE-EN-FAMENNE

Avenue de la Toison d'Or, 71

6900 MARCHE-EN-FAMENNE

19 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - VIELSALM, STAVELOT

Rue des Chasseurs Ardennais, 1

6690 VIELSALM

#### **ZONE** 8 – Wallonie Picarde

20 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - TOURNAI, ANTOING, TEMPLEUVE

Rue Saint-Brice, 53

7500 TOURNAI

21 Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - PERUWELZ

Boulevard Léopold III, 40

7600 PERUWELZ

22 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MOUSCRON, COMINES

Place de la Justice, 1/155

7700 MOUSCRON

23 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

#### ATH-FLOBECQ

Rue Carton, 5

7800 ATH

#### **ZONE** 9 – Hainaut centre

24 Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - JEMAPPES-QUIEVRAIN

Avenue Roi Albert, 643

7012 JEMAPPES

25 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – FRAMERIES

Rue du Onze Novembre, 2

7080 FRAMERIES

26 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – COLFONTAINE

Rue Clémenceau 60 62

7340 COLFONTAINE

27 Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - DOUR

Rue de Boussu, 84

7370 DOUF

28 Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MORLANWEZ-MARIEMONT

Rue Raoul Warocqué, 46

7140 MORLANWELZ-MARIEMONT

#### ZONE 10 - Hainaut sud

29 Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - PHILIPPEVILLE, FLORENNES

Avenue de Samart, 2 / 2

5600 PHILIPPEVILLE

30 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

#### **SIVRY-RANCE**

Rue Pauline Hubert, 40 / 2

6470 RANCE

31 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles -

#### **THUIN - ERQUELINNES**

Grand'rue, 52

6530 THUIN

#### Annexe 3 : Liste des président.e.s de zone

Zone 1 – Bruxelles / Zone 2 – Brabant Wallon

Madame Lina MARTORANA – IEPSCF d'Uccle

**UCCLE** 

Rue Gatti de Gamond, 95

1180

Zone 3 - Huy -Waremme / Zone 4 - Liège / Zone 5 - Verviers

Monsieur Marc LEDOUBLE - IEPSCF de Waremme

Rue Gustave Renier, 1

4300 WAREMME

Zone 6 – Namur

Monsieur Benoît LE GAL - IEPSCF de Namur - Cefor

Boulevard Cauchy, 9 - 10

5000 NAMUR

**Zone 7 – Luxembourg** 

Madame Vinciane MOROVICH - IEPSCF de Vielsalm

Rue des Chasseurs Ardennais, 1

6690 VIELSALM

Zone 8 – Wallonie Picarde

Madame Isabelle HENRY - IEPSCF de Ath

Rue Carton, 5

7800 ATH

Zone 9 – Hainaut centre

Monsieur Yves ANDRE – IEPSCF de Jemappes

Avenue Roi Albert, 643

7012 JEMAPPES

Zone 10 - Hainaut sud

Madame Muriel PIETTE - IEPSCF de Thuin

Grand'rue, 52

6530 THUIN